



bureau
taximontréal

TAXI LE JOURNAL PRINTEMPS 2019 | VOLUME 32 | N°1

**DU 24 MAI
AU 13 JUIN :
JE VOTE !**



ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BTM 2019
LA DÉCLARATION DE REVENU DES TRAVAILLEURS AUTONOMES DANS L'INDUSTRIE
DU TAXI: HUIT CONSEILS POUR LA SIMPLIFIER **FRAUDE PAR CARTE DE CRÉDIT**

**PLUS DE KILOMÈTRES.
PLUS D'ESPACE.
MOINS D'ESSENCE.***



Camry hybride LE 2019

À partir de

33 794\$[†]

**C'EST L'HEURE
DE PASSER À TOYOTA**



- **Capacité de chargement de 427 litres**
 - Consommation 4,9 L/100 km en ville, 4,8 L/100 km sur la route
 - 208 chevaux nets
 - Sièges avant chauffants
 - Entune 3.0 Audio avec 6 haut-parleurs, écran de 7 po, Bluetooth^{MD} et caméra de recul; compatible avec Apple CarPlay^{MC}
-
- Système précollision avec détection de piétons
 - Système d'alerte de sortie de voie avec assistance à la direction
 - Phares de route automatiques
 - Régulateur de vitesse dynamique à radar

* La cote de consommation de la Camry hybride LE 2019 étant de 4,9 L/100 km en ville et de 4,8 L/100 km sur la route, alors que celle du modèle Camry LE 2019 à essence étant de 8,4 L/100 km en ville et de 6,0 L/100 km sur la route, le modèle hybride permet une plus faible consommation d'essence et permet ainsi de parcourir plus de kilomètres que le modèle à essence avec la même quantité d'essence. Les estimations de consommation de carburant ont été déterminées à l'aide des méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada/Transports Canada. La consommation réelle de carburant variera en fonction des habitudes de conduite et d'autres facteurs. La Camry hybride LE 2019 possède une plus grande capacité de chargement que le modèle Camry hybride LE 2017, soit de 427 L comparativement à 370 L, procurant ainsi plus d'espace de chargement. † Offre applicable au modèle de base neuf en stock Camry hybride LE 2019 (B31HLT A). Prix de vente suggéré de 33 794\$ avant taxes, frais de concessionnaire de 399\$ (applicables chez certains concessionnaires), frais de transport et de préparation et frais de climatisation inclus. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sur les pneus sont en sus. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui achètent un véhicule d'ici le 31 mars 2019 chez un concessionnaire participant de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec, où tous les détails peuvent être obtenus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis.



TOYOTA



LE BUREAU DU TAXI A DÉMARRÉ 2019 SUR LES CHAPEAUX DE ROUES!

Je commence par vous annoncer la nomination de monsieur Sylvain Tousignant au poste de directeur général adjoint. Après trois années à la tête de la direction du développement du Bureau du taxi, Sylvain a démontré qu'il détenait un sens politique aiguisé et de solides compétences en gestion stratégique de projets. Son arrivée dans ce poste nouvellement créé va permettre au Bureau du taxi de gagner en efficacité, de renforcer sa prestation de services et de réaliser encore mieux son mandat d'encadrement et de développement de l'industrie du taxi de la métropole.

Le Bureau du taxi a aussi lancé les travaux du comité de travail « Mise en œuvre d'un service de transport par taxi accessible », un projet qui me tient particulièrement à cœur. Ce comité a pour mandat de discuter et de faire des recommandations sur les enjeux liés à l'accessibilité. Il doit aussi voir à la mise en place d'une offre de service accessible et adaptée aux besoins de la clientèle.

Nous entrons également dans la deuxième phase de développement du Registre des taxis. Au moment de mettre sous presse, la presque totalité des véhicules taxi de la métropole y était connectée. J'en profite d'ailleurs pour remercier les intermédiaires, les opérateurs et tous ceux qui ont collaboré avec nous sur cet ambitieux projet.

Maintenant que le Registre est en place, nous entamons son intégration à différents moteurs de recherche, afin de pouvoir positionner les services de transport par taxi dans les solutions de mobilité. Non seulement cela simplifiera grandement la vie des citoyens, mais cela aidera le taxi à jouer un rôle encore plus névralgique dans les déplacements de la métropole et de ses environs.

Comme vous pourrez le lire dans le message de la présidente de notre conseil, M^{me} Sophie Mauzerolle, le Bureau du taxi a aussi reçu le mandat d'examiner la réglementation actuelle entourant le taxi, et surtout, de proposer une version plus moderne à l'administration municipale. Moi-même fils d'entrepreneur, je peux vous assurer que je piloterai ce projet avec beaucoup de sollicitude.

En conclusion, je souhaite, tout comme M^{me} Mauzerolle, vous encourager à voter pour un représentant au conseil d'administration du Bureau du taxi. La présence de membres issus de l'industrie a un réel impact sur notre travail. Vous pouvez faire toute la différence. De 24 mai au 13 juin, prenez le temps de voter pour l'avenir de votre industrie.

André Poisson
Directeur général

sommaire

- 4 LES TARIFS 2019 DU BTM LIÉS AUX TRANSACTIONS « TAXI »
- 5 MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU C.A.
- 6 LA DÉCLARATION DE REVENU DES TRAVAILLEURS AUTONOMES DANS L'INDUSTRIE DU TAXI: HUIT CONSEILS POUR LA SIMPLIFIER
- 8 TOURISME MONTRÉAL OFFRE L'IMAGE DE MARQUE À 50 NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES DE TAXI
- 10 RENOUELER SON PERMIS À TEMPS, UN GESTE PAYANT
- 11 REGISTRE DES TAXIS: ON PASSE À LA DEUXIÈME PHASE
- 12 ÉLECTIONS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BTM 2019
- 16 FRAUDE PAR CARTE DE CRÉDIT
- 17 LE CLIENT AU CŒUR DE NOTRE CENTRE DE SERVICES
- 18 40 NOUVEAUX CHAUFFEURS JOIGNENT L'INDUSTRIE
- 19 ASSOCIATION DES HÔTELS DU GRAND MONTRÉAL
- 20 SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL
- 22 TOURISME MONTRÉAL
- 24 ENTRAVES ET CHANTIERS ROUTIERS
- 26 ÉVÉNEMENTS ET CONGRÈS

Éditeur: André Poisson

Responsable de la production:
Marie-Hélène Giguère

Rédaction: Marie-Hélène Giguère,
Philippe Béliveau, Fernandez relations
publiques

Graphisme: Nicole Lafond

Révision linguistique: Traductions méMOTS

Publicité: Amine Smaoui

Impression: Norecob

Taxi Le Journal est publié par le Bureau du
taxi de Montréal

4949, rue Molson

Montréal (Québec) H1Y 3H6

Tél.: 514 280-6600

Télec.: 514 280-6596

Courriel: bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca

Taxi Le Journal est imprimé à

10 500 exemplaires quatre fois l'an et
publiposté gratuitement aux membres
de l'industrie du taxi de Montréal et à
ses partenaires.

ISSN 1480-6193

LES TARIFS 2019 DU BTM LIÉS AUX TRANSACTIONS « TAXI »

AUCUNE AUGMENTATION POUR UNE 3^e ANNÉE CONSÉCUTIVE!



TAXI

Délivrance ou renouvellement d'un permis de chauffeur pour 24 mois:

120 \$

Délivrance d'un permis de chauffeur pour une durée de moins de 12 mois avant l'expiration du permis de conduire de la classe 4C:

60 \$

Ouverture d'un dossier relié à la délivrance d'un permis de chauffeur, comprenant l'examen initial:

120 \$

Autorisation de se présenter à la reprise d'un examen:

59 \$

Ouverture et étude d'un dossier comprenant, s'il y a lieu, la délivrance du permis d'intermédiaire en service:

1300 \$

Renouvellement d'un permis d'intermédiaire en service:

650 \$

Délivrance d'un duplicata du permis de chauffeur:

Premier duplicata:

32 \$

Chaque duplicata supplémentaire inclus dans la même période de renouvellement du permis de chauffeur:

52 \$

Duplicata de la vignette d'identification:

32 \$

Changement de véhicule:

57 \$

Délivrance d'un permis de chauffeur à la suite d'une suspension/révocation du permis de conduire ou du permis de chauffeur:

105 \$

Enregistrement ou renouvellement d'un permis de propriétaire de taxi ou de limousine, pour une période de 12 mois se terminant le 31 mars de chaque année, par véhicule:

Permis en service régulier;

180 \$

Permis en service de limousine berline;

280 \$

Permis en service restreint;

625 \$

Permis en service de limousine de grand luxe;

280 \$

Tout retard dans l'acquittement de ces tarifs au 31 mars entraîne une majoration de 125 \$.

Maintien, pour une période de 12 mois se terminant le 31 mars de chaque année, du privilège prévu à l'article 142 de la *Loi concernant les services de transport par taxi* (RLRQ, chapitre S-6.01) ou la délivrance du permis prévue à l'article 143 de cette loi:

5 000 \$ par véhicule jusqu'à ce que des droits totalisant **50 000 \$** par véhicule aient été payés.

Transfert d'un permis de propriétaire de taxi, auprès de l'acquéreur:

310 \$

Émission d'un permis de chauffeur restreint:

50 \$

Réactivation d'un permis de chauffeur à la suite d'une annulation de permis de conduire à la Société d'assurance automobile du Québec:

55 \$

REMORQUAGE

Délivrance ou renouvellement d'un permis de chauffeur pour une durée de 24 mois:

123 \$

Délivrance d'un permis de chauffeur pour une durée de moins de 12 mois avant l'expiration du permis de conduire:

62 \$

Délivrance d'un duplicata de permis de chauffeur:

Premier duplicata;

33 \$

Chaque duplicata supplémentaire inclus dans la même période de renouvellement du permis de chauffeur;

57 \$

Délivrance d'un permis de chauffeur à la suite d'une suspension du permis de conduire:

108 \$

Ouverture et étude du dossier d'un permis d'exploitation:

266 \$

Délivrance d'un permis d'exploitation:

286 \$

Délivrance ou renouvellement d'une vignette d'identification:

215 \$

Tout retard dans l'acquittement de ce tarif au 31 mai entraîne une majoration de 57 \$.

Duplicata d'une vignette d'identification:

33 \$

Renouvellement d'un permis d'exploitation pour une période de 12 mois se terminant le 31 mai:

286 \$

Tout retard dans l'acquittement de ce tarif au 31 mai entraîne une majoration de 133 \$.

Délivrance d'un permis de chauffeur restreint:

52 \$

Réactivation d'un permis de chauffeur à la suite d'une annulation du permis de conduire à la Société d'assurance automobile du Québec:

57 \$

Changement de véhicule:

59 \$

SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Demande de vérification des antécédents judiciaires ou de certificat de bonne conduite lorsque la demande est faite au comptoir de services du SPVM, ou toute demande reliée à l'industrie du taxi ou des services de transport rémunéré de personnes:

105 \$



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je m'adresse à vous pour ce premier numéro de *Taxi Le Journal* de 2019, une année qui m'apparaît pleine de possibilités.

L'administration municipale est en pleine réflexion sur les meilleures façons de répondre de manière durable aux besoins en mobilité de tous les Montréalais. Il va sans dire que les services de transport par taxi font partie intégrante de la solution.

Le projet de renouveau de la Politique est d'ailleurs toujours en cours. Le comité de pilotage continue d'avancer dans son travail, les analyses se poursuivent, et notre objectif est de pouvoir vous présenter le fruit de notre labeur avant l'été.

Je peux déjà, toutefois, vous donner un *scoop*. Le Bureau du taxi procédera à un examen approfondi de la réglementation municipale en matière de services de transport par taxi afin d'émettre ensuite des recommandations à la Ville de Montréal sur les meilleurs moyens de la moderniser. Nous avons compris que les services de transport par taxi d'aujourd'hui ont besoin de plus de flexibilité, d'une meilleure agilité pour s'adapter aux attentes de la clientèle, ainsi qu'à l'évolution du marché. Ma volonté, à titre de présidente du conseil d'administration, est de veiller à ce que les individus et les entreprises qui composent l'industrie du taxi de la métropole puissent compter sur un encadrement

qui encourage leurs initiatives et leur créativité entrepreneuriales. Je vous invite donc à lire attentivement les prochaines éditions de *Taxi Le Journal*, afin de suivre l'évolution de ce projet

Dans ce numéro du printemps, vous aurez constaté que les élections des administrateurs issus de l'industrie sont à l'honneur. La présence au conseil de quatre membres élus par leurs pairs pour représenter les chauffeurs de taxi, propriétaires de taxi et de limousine ainsi que les intermédiaires en service, est pour moi d'une importance capitale. D'abord parce que le mandat du Bureau du taxi doit être exercé dans la « concertation » — conformément à nos lettres patentes —, mais aussi parce que ces membres apportent au conseil une vision unique des enjeux qui touchent l'industrie. Avec de l'expérience sur le terrain, une connaissance approfondie des clientèles et de leurs besoins, votre contribution aux réflexions du conseil d'administration est essentielle.

Du 24 mai au 13 juin prochains, je vous invite donc à exercer votre droit de vote. En choisissant celui ou celle qui intégrera notre conseil pour vous représenter, vous participez concrètement à l'avenir des services de transport par taxi!

Sophie Mauzerolle

Présidente du conseil d'administration

TAXI

Devenez un
professionnel
du taxi!

cftr
ÉCOLE DE TAXI

- Formations offertes à Montréal
- Renouvellement du permis de chauffeur de taxi
- Transport adapté
- Formation pour devenir chauffeur de taxi à Montréal, Laval et Longueuil

8950, BOUL. PIE-IX,
MONTRÉAL, QC, H1Z 4H9

514 279-6873

CFTR.CA



LA DÉCLARATION DE REVENU DES TRAVAILLEURS AUTONOMES DANS L'INDUSTRIE DU TAXI: HUIT CONSEILS POUR LA SIMPLIFIER

La grande majorité des chauffeurs de taxi de Montréal sont des travailleurs autonomes. La liberté que confère ce titre cache aussi de nombreuses responsabilités. Après tout, le travailleur autonome est un peu comme une entreprise à échelle réduite pour qui l'arrivée du printemps rime avec déclaration de revenu et paiement des impôts, une opération souvent fastidieuse.



Pour aider les chauffeurs de taxi montréalais à s'y retrouver, *Taxi Le Journal* s'est entretenu avec M^{me} LUCE MORIN (photo), une comptable professionnelle agréée comptant près de 30 années d'expérience. Elle est fondatrice et directrice du cabinet Activ, à Lachine, qui se spécialise dans la fiscalité des travailleurs autonomes (www.activ-ca.com).

1. TENIR UN REGISTRE COMPTABLE

D'emblée, M^{me} Morin souligne l'importance capitale pour le travailleur autonome de tenir sa comptabilité à jour tout au long de l'année en utilisant un registre, qu'il s'agisse d'une feuille Excel ou encore d'un tableau rédigé à la main. L'important est que les revenus et les dépenses y soient consignés clairement à intervalles réguliers, aux trois mois par exemple.

2. CIBLER LES BONNES DÉPENSES

Règle générale, une dépense admissible du point de vue fiscal est une dépense qui permet au travailleur autonome de gagner un revenu. Dans le cas d'un chauffeur de taxi, ces dépenses concernent surtout le véhicule: frais d'achat ou de location, réparations, lavage, essence et autres. La licence de radio du chauffeur est également admissible, tout comme certains frais de bureau comme un ordinateur pour tenir la comptabilité ou des cartes professionnelles.

3. À VOS CALENDRIERS!

Même si l'année fiscale du travailleur autonome se termine le 31 décembre, il a jusqu'au 15 juin pour produire sa déclaration de revenu, contrairement à un particulier qui, lui, doit produire sa déclaration au plus tard le 30 avril pour éviter les frais d'intérêts. Ce délai supplémentaire s'explique par la complexité du rapport à produire pour un travailleur autonome. Mais attention, malgré ce délai, l'impôt est tout de même payable au 30 avril.

«Si le travailleur autonome veut attendre au 15 juin pour produire son rapport — ce que je ne conseille pas — il devrait quand même payer un montant d'impôt estimé au 30 avril pour éviter d'avoir à payer des arrérages et des intérêts», affirme M^{me} Morin.

4. TENIR UN (AUTRE) REGISTRE

Fait important à noter: si le véhicule de taxi n'est utilisé que pour réaliser des courses de taxi, alors toutes les dépenses qui y sont liées sont 100 % déductibles. Par contre, si le chauffeur du taxi utilise aussi son véhicule pour ses déplacements personnels, le gouvernement exige alors qu'un registre des déplacements soit tenu à jour.

«Si le véhicule est utilisé à 80 % pour des fins d'affaires, 80 % des dépenses seront admissibles», résume M^{me} Morin.

5. PENSER AUX CRÉDITS

Les chauffeurs de taxi du Québec ont droit à un crédit d'impôt remboursable dont la valeur maximale pour l'année fiscale 2018 est de 1 074 \$.

Les propriétaires de permis de taxi peuvent quant à eux réclamer jusqu'à 574 \$ pour chaque permis de propriétaire qu'ils détiennent s'ils ont financé 90 % ou plus des coûts de carburant du taxi visé par ce permis. Notons que ces crédits ne peuvent pas être combinés.

6. CALIBRER LES ACOMPTES PROVISIONNELS

Les acomptes provisionnels sont des paiements périodiques faits à l'avance au gouvernement pour régler l'impôt qui lui est dû. Pour calculer le montant des acomptes, le gouvernement se base généralement sur le montant total de la déclaration de revenu de l'année antérieure qu'il divise en quatre. Si, une année, le chauffeur prévoit travailler moins, il peut ajuster le montant des acomptes provisionnels à la baisse.

7. GARDER LE RYTHME

Comme travailleur autonome, le chauffeur de taxi doit obligatoirement remettre à Revenu Québec les taxes de vente fédérale et provinciale qu'il perçoit. Un choix s'impose alors au chauffeur qui peut décider de verser ses taxes de façon mensuelle, trimestrielle ou annuelle. M^{me} Morin recommande fortement d'opter pour des versements trimestriels.

«Les versements mensuels reviennent trop vite. Le versement annuel peut se faire la première année, mais le gouvernement va exiger des acomptes provisionnels de taxes aux trimestres les années suivantes», dit-elle.

8. METTRE DE CÔTÉ, TOUTE L'ANNÉE

Pour éviter les mauvaises surprises, M^{me} Morin conseille aux chauffeurs de taxi de mettre de l'argent de côté aussi souvent que possible en calculant leur taux d'imposition approximatif et en y ajoutant les 15 % de taxes perçues. Par exemple, si le taux d'imposition d'un chauffeur est équivalent à 30 %, celui-ci devrait mettre 0,45 \$ de côté pour chaque dollar de revenu.

«Le mieux est de placer cet argent dans un compte distinct. On s'assure ainsi qu'il est disponible pour payer les acomptes provisionnels et les taxes», soutient l'experte.

LE SPÉCIALISTE DE L'ASSURANCE TAXI À MONTRÉAL !

- Un bureau facile d'accès (proche du bureau du taxi)
- Deux assureurs taxi selon vos besoins (unique sur le marché)
- Des primes compétitives
- Un service personnalisé
- Des rabais pour vos assurances auto personnelle et habitation

Contactez-nous !

1-888-522-2661

BURROWES
COURTIERS D'ASSURANCES



TOURISME MONTRÉAL OFFRE L'IMAGE DE MARQUE À 50 NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES DE TAXI

Fort du succès obtenu depuis son lancement, le 1^{er} novembre 2017, le programme de récompense de Tourisme Montréal continue de faire des heureux.

Tourisme Montréal poursuit ainsi l'habillage des principaux lieux d'arrivée de Montréal, de plusieurs attraits participants, ainsi que de la flotte de taxis de la ville aux couleurs du *Bonjour*.

Depuis le mois d'août 2018, 50 propriétaires ont pu bénéficier de ce financement. Cette initiative s'inscrit dans le projet *Montréal vous accueille*, qui vise à enrichir l'expérience des visiteurs. Comme toujours, ce sont les chauffeurs ayant obtenu les meilleurs scores lors des évaluations de clients-mystères qui auront l'occasion de faire habiller gratuitement leur véhicule.

De la part de toute l'équipe du Bureau, félicitations à ces super chauffeurs!

• Abdel Nour Elias-Naji • Ahmad Kumal Uidin • Al Lami Mehdi • Alem Nadjib • Bhuller Tejinder Singh • Biru Ayenshet • Bishay Mina • Bury Tovar • Cabrera Yvan Humberto • Camara Ibrahima Sory Idiatou • Charlemont Sylatoire • Darifi Abdelkrim • Dorcent Methelus • Dorsainville Michel Wesner • Duperat Hervé • Ghazi Ismail • Ghemraoui Ahmad • Gherras Benziane • Guerrier Hugue • Guerrier Moliere • Habib Mohd Ahsan • Himo Rony • Horne Michael • Hussain Raihan • Illoul Tayeb • Imad Shouker • Jean-Jacques Raymond • Kiwan Raymond • Laguerre Max-Sorel • Lakhal Boudjemaa • Larbi Abdelkrim • Louani Nabil • Lubin Nasson • Madestin Isaac • Manasse Roberce • Mayar Abdul Hakim • Menasria Mohamed • Mohall Mohunparsad • Mohammadi Bijan • Nicolas Jacques Joseph • Pannu Salman Aslam • Previlon Frederic • Registe Etienne • Sagesse Jean Wilmarc • Saint-Val Fénix • Shayan Mohammad Esmaeil • Srouji Georges • Triassi Pietro • Yahya Hassan • Yassine Houssam Helmi •



FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES

PRIX TAXI SPINELLI

sur les véhicules neufs

Rabais de

15%

sur pièces et main d'œuvre

(Exclus les vidanges d'huile)

GARANTIE 2 ANS ou 40 000 KM

sur pièces et main d'œuvre

SERVICE EXPRESS

adapté à votre horaire et budget



Visitez Spinelli Toyota Lachine pour tous les détails. Offres applicables aux détenteurs de permis de travail du Bureau du Taxi et remorquage Montréal. Sur présentation de documents officiels indiquant le numéro de TPS et TVQ.

200 boul. Montréal-Toronto, Lachine | 514 634-7171 | spinellitoyotalachine.com

Tourisme Montréal a encore choisi PAXI pour son contrat d'habillage **BONJOUR**



Des centaines de clients satisfaits!



Vinyle de qualité supérieure



Garantie d'un an sur l'installation



Équipe certifiée et service à la clientèle 7 jours sur 7

À partir de

25\$ /mois
FINANCEMENT DISPONIBLE*



Contactez-nous maintenant!
514.277.7799

Crédit photo: BTM

Faites comme près de
2000
chauffeurs de taxi
et embarquez dans la
vague PAXI!

Appelez-nous au
514.277.7799



« Nos chauffeurs apprécient beaucoup le terminal de PAXI. Il est simple, facile à utiliser et surtout, il est gratuit! »

Steven Morin
Président de Taxi Saint-Jérôme

24

Revenus déposés dans votre compte en 24H



Paiement sans contact
Paypass, Flash, Apple Pay



4660 Sainte-Catherine Est
Montréal, Québec
H1V 1Y9
www.paxi.ca

ACCÉPTEZ



2.75%
0.10\$
PAR TRANSACTION DÉBIT

0\$
FRAIS DE LOCATION

En partenariat avec
Desjardins

Exemple de frais de crédit			
Taux d'intérêt annuel	Coût pour un achat de 1000\$	Coût annuel	
	1000\$	1000\$	
Solde quotidien moyen	18,30%	1,64\$	8,18\$
Achat courant			18,30%
Achat par versements égaux			18,30%
et achat à paiement reporté			18,30%

* Paiements mensuels égaux, sans intérêts. Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiements mensuels égaux, sans intérêts » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat par versements égaux et consécutifs exécutés en mensualités égales sans intérêt. Les mensualités égales sont incluses dans le paiement minimum dû de la carte de crédit. Si le paiement minimum du rachat n'est pas acquitté à échéance, le taux d'intérêt annuel de la carte, qui est d'au plus 19,9 %, s'applique à la mensualité égale impayée. Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquiescer le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5% du total du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances d'argent et les chèques, auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Des frais d'adhésion/renouvellement peuvent s'appliquer selon la carte demandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin. Interac est une marque déposée d'Interac Inc. Utilisez sous licence. MasterCard est une marque enregistrée de MasterCard International Incorporated, utilisée sous licence. Marque de commerce de Visa International Service Association et utilisée sous licence.



RENOUVELER SON PERMIS À TEMPS, UN GESTE PAYANT

Le 31 mars, date limite pour le renouvellement des permis, approche à grands pas. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour essayer le renouvellement en ligne et ainsi éviter les files d'attente ?

Le portail btmenligne.ville.montreal.qc.ca vous permet de renouveler votre permis directement de votre ordinateur, de votre tablette ou de votre téléphone intelligent sans avoir à vous déplacer.

● SIMPLE, RAPIDE ET EFFICACE

Quelques instants et quelques clics suffiront pour effectuer votre transaction, qui sera traitée dans les 48 heures ouvrables. Pour utiliser ce service en ligne, il vous faudra une adresse électronique et une carte de crédit*, en plus des pièces justificatives habituelles.

À l'heure actuelle, le portail en ligne du BTM offre dix transactions. En plus du renouvellement des différents types de permis de transport, vous pouvez, entre autres, afficher une petite annonce, enregistrer une convention de garde ou imprimer votre livret de chauffeur.

Attention! Afin de donner le temps à notre personnel de traiter l'ensemble des demandes en ligne à temps, le site btmenligne.ville.montreal.qc.ca sera fermé à partir du dimanche 24 mars à 22h.

* La carte de crédit doit être au nom du titulaire du permis de transport pour effectuer une transaction en ligne.

● MIEUX VAUT PARTIR À TEMPS...

Selon le *Règlement sur les tarifs* de la Ville de Montréal, des frais de retard de 125 \$ s'appliquent pour tous les permis de transport qui ne sont pas renouvelés avant le 31 mars.

● PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous pouvez appeler au **514 280-6600** afin de prendre rendez-vous au BTM, moyennant des frais de **15 \$**, pour effectuer les transactions ci-dessous, non disponibles en ligne, sans avoir à faire la file :

- changement de véhicule;
- changement de propriétaire;
- émission d'un nouveau permis.

N'arrivez pas en retard à votre rendez-vous, sans quoi il sera annulé et vous devrez reprendre une lettre «C» au poste d'accueil et faire la file.

● TRANSACTIONS AU COMPTOIR

Le total des frais liés aux transactions nécessaires pour procéder au renouvellement de votre permis pourrait excéder 1 000 \$. **Assurez-vous que le mode de paiement choisi autorise les achats de ce montant.**



ASSURANCE TAXI PLUS

EN TAXI AVEC VOUS DEPUIS 1955

Votre police d'assurance auto est enrichie de protections adaptées à vos besoins, telles que :

- Compensation pour la perte d'utilisation de votre véhicule jusqu'à 50 \$ par jour*
- Exemption de la franchise en cas de délit de fuite
- Exemption de la franchise en cas de perte totale
- Protection de 5 000 \$ pour les dommages aux biens que vous transportez grâce à Taxi Cargo

1 866 822.TAXI

*Maximum de 750\$ par sinistre. Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent à toutes nos offres. Ces offres peuvent être modifiées sans préavis. © 2019 La Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés.

REGISTRE DES TAXIS: ON PASSE À LA DEUXIÈME PHASE

Le Bureau du taxi tient à remercier tous ceux qui ont collaboré à faire de cet audacieux projet technologique une réussite: propriétaires, intermédiaires en service, opérateurs ainsi que le Service des technologies de l'information de la Ville.

Le Registre nous permet maintenant de voir, en temps réel, tous les véhicules taxi qui sont connectés et, par conséquent, ceux qui ne le sont pas. Nous en profitons d'ailleurs pour vous préciser que votre véhicule doit être systématiquement connecté lorsque vous êtes en service. Il incombe à chaque propriétaire de s'assurer que son véhicule en service est connecté, et ce, même lorsqu'il travaille à partir de l'aéroport, ou que le véhicule est exploité par un autre chauffeur.



LE TAXI INTÉGRÉ AUX SOLUTIONS DE MOBILITÉ

Le Bureau du taxi de Montréal vient d'entamer la deuxième phase de développement du Registre, soit l'intégration à différents moteurs de recherche et à différentes applications ou solutions de mobilité. Pour ce faire, il faut permettre au Registre de pouvoir transmettre les demandes de transports aux opérateurs.

Rappelons que cet outil technologique a été mis en place afin de mieux positionner les services de transport par taxi au sein de l'offre globale en transport de la métropole, ce qui multipliera aussi les demandes de transport.

Rendez-vous sur registretaximontreal.ca pour avoir plus de détails ou pour connaître les applications agréées par le Bureau du taxi. Une section « Propriétaire et chauffeur » ainsi qu'une « Foire aux questions » ont été développées pour répondre à toutes vos questions.

Une mention spéciale à TAXI PONTIAC et à son directeur général, monsieur Georges Malouf

Le Bureau du taxi souhaite remercier Taxi Pontiac et plus particulièrement son directeur général, M. Georges Malouf, pour leur précieuse collaboration au développement du Registre des taxis.

Non seulement Taxi Pontiac a été le premier intermédiaire à rendre possible la connexion de tous ses membres propriétaires au Registre, mais M. Malouf a également accepté de contribuer aux travaux et phases de tests qui ont précédé le lancement du Registre, et ce, depuis le début de l'année 2017.

Au nom de toute l'équipe
du Bureau du taxi: MERCI!



GÉNÉRAL TAXIMÈTRE
WWW.TAXIMETRE.CA / INFO@TAXIMETRE.CA

1258, Laurier Est, Montréal (Québec) H2J 1H1
514 523-2681 / SANS FRAIS : 1 888 523-2681 / FAX : 514 523-0113

ÉLECTIONS

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BTM 2019

QUELQUES FAITS SAILLANTS POUR MIEUX COMPRENDRE LES ÉLECTIONS

Du 24 mai au 13 juin prochains, tous les chauffeurs, propriétaires de taxi et de limousine ainsi que les représentants d'intermédiaires seront appelés à élire leurs administrateurs au conseil d'administration (C.A.) du BTM. *Taxi Le Journal* a préparé quelques faits saillants afin que vous puissiez y voir plus clair dans ce processus démocratique.

**DU 24 MAI
AU 13 JUIN:
JE VOTE!**

BREF RETOUR EN ARRIÈRE

En 2012, une nouvelle société paramunicipale voit le jour: le Bureau du taxi de Montréal. Cette nouvelle entité prend le relais du Bureau du taxi et du remorquage avec le mandat de veiller au développement de l'industrie montréalaise du taxi. Ses documents constitutifs prévoient la tenue d'élections tous les deux ans de quatre membres issus de l'industrie à son C.A.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION EN PHASE AVEC LE MILIEU

Le conseil d'administration du BTM est composé d'un total de 11 membres qui apportent chacun une expertise qui leur est propre. Les administrateurs élus issus de l'industrie du taxi proviennent de quatre branches différentes, soit:

- les titulaires de permis de chauffeur;
- les propriétaires de taxi en service régulier ou restreint;
- les propriétaires de limousine;
- les intermédiaires en service.

Les administrateurs élus font bénéficier l'ensemble du conseil de leur expérience concrète du taxi et l'aident à prendre des décisions qui tiennent compte des préoccupations des différents intervenants sur le terrain. Ils sont

appelés à jouer un rôle clé lors de leur mandat. Adoption de règlements, mise en œuvre d'orientations stratégiques, détermination du budget; voici quelques-unes des tâches qu'ils sont appelés à remplir.

Les sept autres membres qui complètent le C.A. font l'objet d'une nomination par le conseil d'agglomération de Montréal:

- trois membres, dont le président, sont des élus municipaux;
- un membre provient de l'industrie touristique;
- trois membres représentent la clientèle du taxi, dont un représentant des usagers à mobilité réduite et un pour les clients commerciaux.

PRÉPARATION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Pour déterminer qui aura le droit de voter, une liste électorale est constituée à partir de la base de données du BTM. Elle inclut tous les détenteurs d'un permis de chauffeur, de propriétaire de taxi — autant pour le service régulier que restreint — de propriétaire en service de limousine et d'intermédiaire en service de taxi.

DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS

Le processus électoral prendra son envol le 15 mars avec l'envoi par la poste de l'**avis d'élection**, qui décrit la procédure à suivre pour voter ou se porter candidat.

La **trousse de l'électeur** sera ensuite acheminée par courrier le 24 mai. Elle contient toutes les instructions nécessaires pour exercer votre droit de vote.

La **période de scrutin** débute le même jour et s'étire jusqu'au 13 juin à 16 h.

ANNONCE DES RÉSULTATS

À l'issue du dépouillement des bulletins de vote, le président d'élection (le greffier de la Ville de Montréal) fera connaître le nom des gagnants dans une proclamation d'élection. Le nom des candidats élus et le détail du décompte des bulletins de vote seront également affichés sur le site **mtltaxi.com**.

EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE EN QUATRE ÉTAPES FACILES

Vous tenez à voter lors de l'élection, mais des points d'interrogation font leur apparition lorsque vous jetez un œil à la procédure prévue? Voici une liste des étapes à suivre pour accomplir votre devoir d'électeur sans peine.

AVANT TOUTE CHOSE :

N'oubliez pas de mettre votre dossier à jour avant le 4 avril 2019 afin d'être inscrit sur la liste électorale! En ligne: **mtltaxi.com**, par téléphone: **514 280-6600**, en personne: **4949, rue Molson (bureau du BTM)**.

Vous êtes cotitulaire d'un permis ou vous voulez représenter une entreprise? Pour être inclus sur la liste électorale, vous devrez faire parvenir une procuration (pour les cotitulaires d'un permis) ou une résolution (pour les corporations) avant le 4 avril 2019. Pour plus de détails, visitez le **mtltaxi.com** ou appelez au **514 872-TAXI**.

Assurez-vous de recevoir la trousse d'électeur. Elle vous sera postée au plus tard le 24 mai et contiendra tout le nécessaire pour voter, soit:

- une feuille d'instruction;
- un formulaire de déclaration de l'électeur;
- un bulletin de vote;
- une enveloppe opaque pour y glisser votre bulletin;
- enveloppe-réponse affranchie;
- les notes biographiques des candidats;
- les coordonnées des bureaux d'aide à la votation.

VOICI LES 4 ÉTAPES À SUIVRE :

1. Remplissez votre déclaration de l'électeur.
2. Préparez une photocopie recto verso d'une pièce d'identité autorisée (carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport canadien, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes).
3. Faites une photocopie de votre permis de chauffeur (*pocket number*) ou de propriétaire (dans le cas d'un propriétaire, une photocopie de l'immatriculation de la SAAQ indiquant le numéro de permis de la CTQ est également acceptée).
4. Remplissez votre bulletin de vote et glissez-le dans l'enveloppe opaque prévue à cet effet.

Ça y est! Il ne vous reste plus qu'à insérer tous les documents dans l'enveloppe-réponse affranchie incluse dans la trousse et à la mettre à la poste afin qu'elle soit reçue avant le **13 juin à 16 h!**

COMMENT PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS

Vous voulez vous présenter lors des prochaines élections? Bravo! Le BTM a besoin d'administrateurs comme vous qui ont la passion du taxi et qui connaissent ses réalités. Voici les étapes à suivre pour poser votre candidature.

1. ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE PERMIS EST VALIDE ET QUE VOS DONNÉES SONT À JOUR POUR QUE VOTRE NOM FIGURE SUR LA LISTE ÉLECTORALE.

Seuls les membres de l'industrie du taxi dont le permis est valide peuvent se présenter comme candidats dans la catégorie à laquelle ils appartiennent. Il est donc capital de vous assurer que vos données sont à jour. Au besoin, communiquez avec le BTM avant le 4 avril pour vérifier l'état de votre dossier.

- Pour être candidat représentant une corporation, celle-ci doit vous avoir préalablement désigné par résolution de son conseil d'administration, et la résolution doit avoir été transmise au président d'élection.
- Pour être candidat représentant un groupe de titulaires, ce groupe doit vous avoir préalablement désigné au moyen d'une procuration, et la procuration doit avoir été transmise au président d'élection.

Si vous appartenez à plus d'une catégorie, à titre de chauffeur et de propriétaire de taxi par exemple, vous ne pourrez vous présenter que dans l'une d'entre elles.

2. AMASSEZ UN NOMBRE SUFFISANT DE SIGNATURES.

Votre candidature doit être soutenue par un nombre suffisant de vos pairs, signatures à l'appui. Le nombre de signatures que vous devrez récolter varie selon la catégorie à laquelle vous appartenez.

Catégorie	Nombre de signatures
• Titulaires de permis de chauffeur	50
• Titulaires de permis de propriétaire de taxi	25
• Titulaires de permis de propriétaire de limousine	10
• Titulaires de permis d'intermédiaire en service de taxi	2

3. REMETTEZ VOTRE DÉCLARATION DE CANDIDATURE AU BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION.

Une fois vos signatures en main, vous devrez remplir une déclaration de candidature et prendre rendez-vous avec le greffier de la Ville de Montréal (qui agit comme président d'élection) afin de procéder à son dépôt entre le 29 avril et le 11 mai à 12h. Pour ce faire, veuillez téléphoner au **514 872-8294 (TAXI)**.

Vous pourrez joindre à votre formulaire un court texte décrivant votre vision ainsi que votre parcours personnel et professionnel. Ce texte sera inclus dans la trousse de l'électeur et figurera sur le site mtltaxi.com.

Le formulaire de déclaration peut être téléchargé à partir du mtltaxi.com. Des exemplaires en papier sont également disponibles au bureau du président d'élection (275, rue Notre-Dame Est, bureau 134), ainsi qu'au comptoir du BTM (4949, rue Molson).

Au sein du conseil d'administration du BTM, vous ferez partie d'une équipe multidisciplinaire qui travaille dans un esprit de collaboration. Vous prendrez une part active aux actions qui façonneront l'industrie du taxi, tout en ayant à cœur de répondre aux besoins de la clientèle.

**CETTE AVENTURE VOUS INTÉRESSE ?
IL NE VOUS RESTE PLUS
QU'À PRÉPARER VOTRE CANDIDATURE
ET À LA FAIRE VALOIR
AUPRÈS DE VOS COLLÈGUES.
BONNE CHANCE !**



QUELQUES DATES À INSCRIRE À VOTRE CALENDRIER

15 MARS:

Envoi de l'avis d'élection
par la poste.

4 AVRIL:

Date limite pour mettre
à jour ses coordonnées
dans la base de données
du Bureau du taxi.

4 AVRIL:

Date limite des entreprises
pour le dépôt au président
d'élection d'une résolution
désignant un représentant
aux fins de vote ou d'un
candidat pour les élections.

DU 29 AVRIL AU 11 MAI -12h:

Période de déclaration
de candidature pour tous
les électeurs qui veulent
se porter candidat.

24 MAI:

Envoi de la trousse
de l'électeur par la poste.

DU 24 MAI AU 13 JUIN -16h:

Période de scrutin postal.

14 JUIN:

Dépouillement du scrutin
et annonce des résultats.

24 JUIN:

Entrée en fonctions des
nouveaux membres élus
au conseil d'administration.

ENCORE QUELQUES QUESTIONS ?

Pas de problème, des ressources sont là pour vous répondre !

Ligne Info-élections: 514 872-TAXI – Site du BTM: mtltaxi.com

Vous préférez obtenir de l'aide en personne? Afin de favoriser la participation électorale du plus grand nombre possible de membres de l'industrie du taxi, le Bureau des élections mettra sur pied des **bureaux d'aide à la votation** où les membres de l'industrie pourront se présenter pour s'informer sur la façon de voter, recevoir de l'assistance sur la préparation des documents et déposer leur enveloppe-réponse si souhaité.

**Les bureaux d'aide à la votation seront
disposés à recevoir les électeurs entre
le mardi 28 mai et le jeudi 13 juin.**

Voici les adresses et les horaires:

BUREAU DU TAXI DE MONTRÉAL

4949, rue Molson

Montréal (Québec) H1Y 3H6

Mardi 28 mai	de 9 h 30 à 16 h
Mercredi 29 mai	de 8 h 30 à 16 h
Jeudi 30 mai	de 8 h 30 à 16 h
Vendredi 31 mai	de 8 h 30 à 16 h
Lundi 3 juin	de 8 h 30 à 16 h
Mardi 4 juin	de 9 h 30 à 16 h
Mercredi 5 juin	de 8 h 30 à 16 h
Jeudi 6 juin	de 8 h 30 à 16 h
Vendredi 7 juin	de 8 h 30 à 16 h
Lundi 10 juin	de 8 h 30 à 16 h
Mardi 11 juin	de 9 h 30 à 16 h
Mercredi 12 juin	de 8 h 30 à 16 h
Jeudi 13 juin	de 8 h 30 à 16 h

HOLIDAY INN EXPRESS & SUITES AÉROPORT DE MONTRÉAL

10888, Chemin de la Côte-de-Liesse
Lachine (Québec) H8T 1A6

Mardi 28 mai	de 10 h à 18 h
Mercredi 29 mai	de 10 h à 18 h
Jeudi 30 mai	de 12 h à 20 h
Vendredi 31 mai	de 12 h à 20 h
Lundi 3 juin	de 10 h à 18 h
Mardi 4 juin	de 10 h à 18 h
Mercredi 5 juin	de 10 h à 18 h
Jeudi 6 juin	de 12 h à 20 h
Vendredi 7 juin	de 12 h à 20 h
Lundi 10 juin	de 10 h à 18 h
Mardi 11 juin	de 10 h à 18 h
Mercredi 12 juin	de 10 h à 18 h
Jeudi 13 juin	de 10 h à 16 h

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

2060, rue Dickson

Montréal (Québec) H1N 2H8

Mardi 28 mai	de 10 h à 18 h
Mercredi 29 mai	de 10 h à 18 h
Jeudi 30 mai	de 12 h à 20 h
Vendredi 31 mai	de 12 h à 20 h
Lundi 3 juin	de 10 h à 18 h
Mardi 4 juin	de 10 h à 18 h
Mercredi 5 juin	de 10 h à 18 h
Jeudi 6 juin	de 12 h à 20 h
Vendredi 7 juin	de 12 h à 20 h
Lundi 10 juin	de 10 h à 18 h
Mardi 11 juin	de 10 h à 18 h
Mercredi 12 juin	de 10 h à 18 h
Jeudi 13 juin	de 10 h à 16 h

FRAUDE PAR CARTE DE CRÉDIT*

Les cartes de crédit volées, contrefaites ou altérées sont autant de façon de frauder. Vous devez donc être vigilant lors de transactions effectuées avec des cartes de crédit. Dans le doute, n'hésitez pas à faire des vérifications supplémentaires pour valider les informations.

CONSEILS DE PRÉVENTION POUR LE COMMERÇANT :

Certains fraudeurs adoptent des comportements typiques auxquels vous devez prêter attention. Toutefois, ne tirez pas de conclusions hâtives, car un consommateur honnête pourrait adopter certains de ces comportements!

AINSI, SOYEZ VIGILANT AUPRÈS D'UN CLIENT QUI :

- retire une carte de crédit de sa poche plutôt que d'un portefeuille;
- ne possède aucune autre pièce d'identité;
- demande la limite de crédit de sa carte;
- demande de l'argent comptant avec sa carte de crédit.

QUAND VOUS CROYEZ ÊTRE EN PRÉSENCE D'UN FRAUDEUR :

- contactez les agences nationales d'évaluation du crédit pour savoir si la carte de crédit présentée est conforme;
- composez le 911 pour aviser la police.

INDICATEURS D'UNE CARTE DE CRÉDIT FALSIFIÉE OU CONTREFAITE :

- inégalité des caractères;
- flexibilité et épaisseur de la carte (comparez-la avec une vraie carte);
- signature illisible;
- date d'expiration de la carte;
- différence entre le numéro de la carte de crédit et celui sur le relevé;
- absence d'hologramme lorsque la carte est inclinée;
- différence entre les quatre premiers chiffres de la carte, en petits caractères, et les chiffres embossés.

* Contenu tiré du site Internet du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)



ESCROQUERIES DIVERSES • CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA

<http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/fraud-escroquerie/index-fra.htm>

LE PETIT LIVRE NOIR DE LA FRAUDE • BUREAU DE LA CONCURRENCE

<http://www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03074.html>

FRAUDE PAR CARTE DE CRÉDIT • SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

<https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Detaills/Fraude-par-carte-de-credit>

Gingras

taximètre inc.

5844, rue des ÉCORES #100, Montréal (Québec) H2G 2J1
Tél. : 514 272-3924 Fax : 514 272-2656 1-877-272-3924
Courriel : info@gingrastaximetre2013.ca

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi 8H à 17h
samedi 8H à 14h



Sécure-Dôme



lumitronic ng



radio kenwood

Nous réparons et installons :

Toutes les marques de compteur et de radio
Les dômes Sécure-Dôme et les dômes de publicité
Toutes les marques de GPS
Mandataire de la CTQ (validation)

NOUS FABRIQUONS :

Les dômes d'écoliers et autres modèles

NOUS SOMMES 9 À VOTRE SERVICE !

LE CLIENT AU CŒUR DE NOTRE CENTRE DE SERVICES

Depuis le printemps dernier, la division du Centre de services a mis sur pied un système d'évaluation de la satisfaction de la clientèle. En effet, chaque visiteur, de la clientèle «grand public» comme de la clientèle «taxi», est périodiquement invité à remplir un petit carton de sondage afin de nous transmettre son appréciation de sa visite au Centre de services. Il est également possible de remplir le sondage en ligne en tout temps, à l'adresse suivante : <https://fr.surveymonkey.com/r/BTM2018>.

Après compilation des résultats, nous sommes arrivés à une moyenne de satisfaction de 94 % pour l'année 2018. Nous sommes, bien sûr, très heureux de ce score. Toutefois, soyez assurés que nous prenons tous les commentaires en note afin de pouvoir continuer à nous améliorer.

NETTE DIMINUTION DES TEMPS D'ATTENTE

Pour les transactions de la Société d'assurance automobile du Québec (lettre A) : le temps d'attente est passé de 19 minutes en 2017 à moins de 14 minutes en 2018.

Pour les transactions «taxi» rapides (lettre B), comme l'enregistrement de conventions de garde, la demande de certificats de recherche, les changements d'adresse ou encore les renouvellements de permis de chauffeur ou de taxi : le temps d'attente est passé de 10 minutes en 2017 à moins de 7 minutes l'année dernière.

Enfin, pour les transactions «taxi» plus complexes (lettre C), telles que les changements de véhicule, changements de propriétaire, renouvellements de permis de conduire et de permis de chauffeur ou de taxi, immatriculation, etc. : le temps d'attente est passé de 20 minutes à moins de 15 minutes en 2018.

Bien évidemment, pour celui qui attend, le temps d'attente semble toujours trop long. Seulement, le Centre de services s'applique réellement à vous servir le plus vite et le mieux possible, en tout temps.

La période du mois de mars, soit la plus achalandée de l'année, fait toutefois exception. L'an dernier, nos préposés ont effectué 17964 transactions entre le 1^{er} et le 30 mars. Voici les moyennes de temps d'attente par lettre pour cette période :

Lettre A : 23 minutes

Lettre B : 11 minutes

Lettre C : 36 minutes

Cette année encore, nous tenterons de faire mieux !

Comment est calculé le temps moyen d'attente par notre système ?

Le temps d'attente est calculé par notre système à la seconde près à partir du moment où le client prend son billet et jusqu'à ce qu'il le remette au préposé. Pour chaque journée et chaque catégorie de lettre, le temps d'attente est additionné et divisé par le nombre de billets acceptés par le préposé.



Embarquez
avec nous!

FINTAXI

LA destination pour l'industrie du taxi au Québec

FINANCEMENT
FORMATION
INFORMATION

514 353-2757

40 NOUVEAUX CHAUFFEURS JOIGNENT L'INDUSTRIE

Depuis le 30 novembre 2018, 40 candidats* qui ont pu obtenir leur permis de chauffeur de taxi après avoir réussi l'examen d'admission du Bureau du taxi.

**TOUTE NOTRE ÉQUIPE VOUS FÉLICITE POUR L'OBTENTION
DE VOTRE FAMEUX *POCKET* ET VOUS SOUHAITE LE MEILLEUR DES SUCCÈS!**

✓ Mischaël Jean	90 %
✓ Brahim Adda	79 %
✓ Rachid Bouab	78 %
✓ Munier Chowdhury	80 %
✓ Imbert D'ursel	94 %
✓ Ramzi Essouri	88 %
✓ Sayed Frangieh	92 %
✓ Nadir Guerroudj	87 %
✓ Maximilian Jankowski	79 %
✓ Abdelkrim Kadir	76 %
✓ Ahmed Keddami	89 %

✓ Fayçal Mekouar	82 %
✓ Badre Moujane	79 %
✓ Said Moustarji	88 %
✓ Samira Najah	75 %
✓ Halim Najmi	86 %
✓ Kamal Nassir	82 %
✓ Jean Gefro Pepe	85 %
✓ Patrick Sauves	93 %
✓ Dalila Semaoui	92 %
✓ Malek Talbi	84 %

Une mention
d'honneur toute spéciale
aux deux candidats
qui ont obtenu
les plus hautes notes!

✓ Imbert D'ursel	94 %
✓ Patrick Sauves	93 %

* Au moment de mettre sous presse, le BTM avait obtenu le consentement des chauffeurs pour publier leur nom.

EUREKA SOLUTIONS
1-866-562-2555
www.eurekasolution.com

**ADOPTER
UNE IMAGE
DE MARQUE**

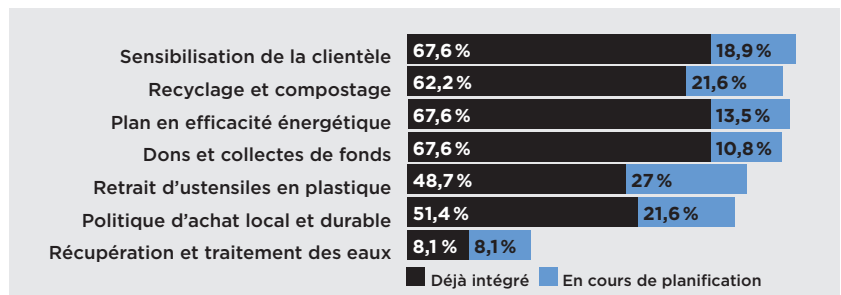
BUILT TO TRUST

Adaptation Commerciale
Rampe Infloor ou Foldout

PRATIQUES ÉCORESPONSABLES EN HÔTELLERIE

À l'heure où le développement durable est de toutes les tribunes, l'AHGM a mené une petite enquête* auprès de ses membres afin de connaître les mesures mises de l'avant chez les hôteliers montréalais. Plus des deux tiers (68 %) des répondants ont déjà intégré au moins une mesure dans leur établissement. Les trois pratiques écoresponsables les plus implantées sont :

- Sensibilisation de la clientèle (brochures éducatives, incitatifs aux pratiques vertes, réutilisation des serviettes, recyclage, etc.)
- Dons et collectes de fonds au profit de causes caritatives
- Plan en efficacité énergétique



LA QUESTION DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Au cours des prochaines années, nous devrions voir apparaître de nouvelles pratiques, celles-ci étant actuellement en cours de planification. Au cours des derniers mois, la question de l'utilisation du plastique à usage unique a passablement fait jaser. Ceci n'est sans doute pas étranger au fait que plus du quart (27 %) des répondants envisagent le retrait d'ustensiles en plastique alors que près de la moitié (49 %) affirment avoir déjà implanté une telle mesure dans leur établissement.

Neuf hôteliers sur dix estiment que les coûts liés à l'implantation de mesures écoresponsables constituent le principal défi. Le temps (68 %) et la lourdeur des processus (62 %) ont également été mentionnés. La principale motivation à développer des mesures environnementales est la réduction des impacts sur le territoire et l'environnement.

Avec la sensibilité grandissante de la population sur la question, nous pouvons parier que de plus en plus de mesures seront implantées dans les établissements au cours des prochaines années.

Bien que les mesures soient complètement différentes pour l'industrie du taxi, une transition semble s'opérer avec l'électrification d'une portion de plus en plus significative de la flotte de véhicules.

Êtes-vous interpellés par ces changements ?

* Notez qu'il s'agit des faits saillants d'une enquête interne qui n'a pas la prétention d'être une étude statistiquement représentative.

UNE NOUVELLE ENTENTE POUR L'INDUSTRIE DU TAXI ET LA STM

Il y a quelques semaines, le service de Transport adapté et ses partenaires de l'industrie du taxi ont amorcé un virage marquant avec l'entrée en vigueur d'un **nouveau contrat**. Cette entente d'une durée de trois ans s'établit à plus de 55M\$ par année. Elle démontre notre volonté de reconnaître la contribution des chauffeurs de taxi, issus des 9 intermédiaires en service par taxi partenaires, dans un contexte de croissance où 89% des déplacements en transport adapté sont réalisés par l'industrie du taxi. C'est un partenariat essentiel qui nous permet d'effectuer plus de 4 millions de déplacements par année. **Le changement le plus significatif de cette entente réside dans le paiement des chauffeurs qui est désormais effectué au taux horaire plutôt qu'à l'aide du taximètre.**

VOICI D'AUTRES MODIFICATIONS ET BONIFICATIONS APPORTÉES PAR LA NOUVELLE ENTENTE :

- Assurer un paiement minimal pour chacune des tournées qu'un chauffeur réalise.
- Assurer un temps minimum par tournée (2h berline, 2h30 accessible) et ainsi faire disparaître les petites tournées (courses taxi) et les problématiques potentielles en lien avec les annulations tardives (*no-load*).
- Intégrer la gestion en temps réel, dans le cadre du projet EXTRA Connecte.
- Bonifier la compensation lors d'incidents nécessitant le lavage du véhicule.
- Rémunérer les chauffeurs de taxi pour le temps requis, pour le premier embarquement et le dernier débarquement d'une tournée.
- Reconnaître par une bonification les véhicules hybrides et électriques et ceux à l'image de marque « Taxi Bonjour ».
- Prévoir une indexation annuelle des tarifs à l'heure. Cette indexation se fera indépendamment des décisions de la CTQ d'augmenter ou non le taximètre.

La clé de la réussite
pour être chauffeur de taxi :

**ÉCOLE
DU TAXI**

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
POUR L'INDUSTRIE DU TAXI DU QUÉBEC INC.

> Formation > Financement > Information



Tél. : 514 274-7373
Sans frais : 1 866 803-7373

200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine
Anjou (Québec) H1M 2T2



ecoledutaxi.ca



Au quotidien, les intermédiaires de taxi et leurs chauffeurs qui transportent des clients du Transport adapté peuvent compter sur le soutien d'une équipe chevronnée à la salle de contrôle. (Photo: Photographescommercial)



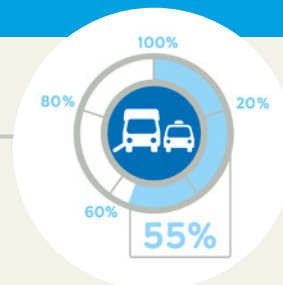
C'est grâce à la contribution de l'industrie du taxi que le Transport adapté de la STM effectue près de 10 000 déplacements chaque jour. (Photo: Simon Laroche)

VERS UNE MEILLEURE EXPÉRIENCE CLIENT

Les différents éléments de notre nouveau contrat taxi s'inscrivent dans notre objectif commun d'améliorer l'expérience client.

Notre nouvelle entente permet aux chauffeurs de faire une différence au quotidien en contribuant à l'inclusion sociale de la clientèle à mobilité réduite tout en bénéficiant de conditions avantageuses pour le faire. Vous souhaitez embarquer dans l'aventure du Transport adapté? N'hésitez plus! Parlez-en à nos partenaires.

Merci aux 1 500 chauffeurs de taxi qui transportent des clients du Transport adapté.



Présentement, 55 % du parc de véhicules du Transport adapté est branché en temps réel grâce au projet EXTRA Connecte. D'ici la fin de l'été, l'ensemble des compagnies de taxi offrant le transport adapté seront également connectées. Lorsque nous aurons 100 % de nos véhicules exploités en temps réel, il sera possible d'aviser notre clientèle de l'arrivée imminente de son transport.



RECOUVREMENT
DE SIÈGES ET TAPIS
COMPLET À PARTIR DE
595.00\$

Remboursement
Cyr & Olivier

Entretien simple, rapide et
sans frais de nettoyage.

Du lundi au vendredi de 8:00 à 16:30

216, Rue Poirier local 14 St-Eustache, Québec, J7R 6B1

514-387-6791

RENOUVEAU PRINTANIER

NOUVELLES ADRESSES ET GRANDS RENDEZ-VOUS MONTRÉALAIS

Quand on connaît la ville aussi bien qu'un chauffeur de taxi, on sait qu'il y a toujours, à Montréal, des nouveautés pour égayer le printemps. Voici quelques adresses pour mener vos passagers à bon port.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

● C2 Montréal

Une conférence unique où commerce et créativité s'unissent. Dans un contexte immersif, les participants sortent de leur zone de confort pour trouver des solutions créatives à leurs problèmes d'affaires. Conférences inspirantes, expériences collaboratives et ambiance festive à l'honneur.

DU 22 AU 24 MAI

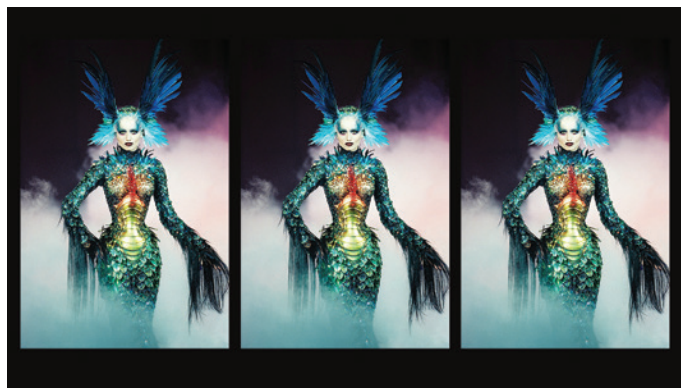
Une nouvelle adresse bientôt dévoilée • c2montreal.com

● Thierry Mugler: Couturissime

Les créations haute couture et prêt-à-porter qui ont fait de Thierry Mugler une vedette de la mode sont au cœur de cette exposition conçue et produite par le Musée des beaux-arts de Montréal. Plus de 140 tenues futuristes, sculpturales et élégantes font foi de la voix unique de ce couturier.

DU 2 MARS AU 8 SEPTEMBRE

MBAM, 1380, rue Sherbrooke Ouest • mbam.qc.ca



© THIERRY MUGLER: COUTURISSE

● Matches préparatoires de la MLB

Nos «amours» ne sont toujours pas de retour... ce qui n'empêche pas la fièvre du baseball de gagner Montréal! Des matches préparatoires de la ligue professionnelle opposent les Brewers de Milwaukee aux Blue Jays de Toronto. Une célébration des grands joueurs des Expos, à l'occasion du 50^e anniversaire de la fondation de l'équipe, est également prévue.

LES 25 ET 26 MARS

Stade olympique • evenko.ca



© PYRAMIDE PY1

LES MÉTAMORPHOSES

● PY1: Au-delà des échos

Décrite comme un espace nomade et modulaire pensé pour les expériences immersives, la pyramide PY1, conçue par Lune Rouge Entertainment et Guy Laliberté, s'installe au quai de l'Horloge du Vieux-Port de Montréal. L'odyssée numérique *Au-delà des échos* inaugure l'endroit.

DÈS LE 1^{er} JUIN

Quai de l'Horloge • py1.co

● Alegria

Vingt-cinq ans après sa création, le spectacle phare du Cirque du Soleil s'actualise. Toute la magie d'*Alegria*, une histoire où cohabitent (et s'affrontent parfois) clowns, anges, oiseaux et autres créatures est soutenue par une nouvelle approche technologique. Sa trame sonore est toujours aussi envoûtante.

D'AVRIL À JUIN

Vieux-Port de Montréal • cirquedusoleil.com/alegria



© HÔTEL FOUR SEASONS MONTRÉAL

LES BARS

● Hanzo Izakaya

Hanzo, la nouvelle *izakaya* du Vieux-Montréal (dont l'esthétique s'inspire de la scène des Crazy 88 du film *Kill Bill*) fait déjà courir les foules. En salle ou en terrasse, on y commande des plats typiques des brasseries japonaises, qu'on arrose d'un cocktail, d'une bière ou d'un saké.

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI

417, rue Saint-Nicolas • hanzoizakaya.ca

● Cyr

Cent ans après le décès de Louis Cyr, un nouvel homme fort règne sur Saint-Henri. On s'y rend (chaudement vêtu) pour déguster une vodka à son bar de glace dans une salle... frisque! Soutenue par un solide menu où *mac and cheese* à la truffe et poulpe grillé au *chimichurri* règnent en maître, la carte des cocktails est un véritable tour de force.

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI

3426, rue Notre-Dame Ouest • cyrsainthenri.com

● Bar St-Denis

Rue Saint-Denis, ce bar au menu de buvette sert dans la joie (et jusque tard dans la nuit) des plats bien conçus par une équipe d'anciens du Pied de Cochon. La carte des vins est inspirante et les bières de la brasserie West Shefford y sont à l'honneur.

OUVERT DE 17H À 3H

6966, rue Saint-Denis • barstdenis.com

LES HÔTELS

● Hôtel Four Seasons Montréal

En plein Mille carré doré, ce chic hôtel et son restaurant Marcus seront, dès leur ouverture, le quartier général du chef de renommée internationale Marcus Samuelsson. Les réputés concierges du luxueux établissement hôtelier feraient des miracles, dit-on. Imaginez, ils parviendraient même à dénicher des billets pour les matchs des Canadiens de Montréal!

OUVERTURE PRÉVUE EN JUIN

1430, rue de la Montagne • fourseasons.com/montreal

● Hôtel Birks

Dans l'édifice patrimonial tout juste rénové de la célèbre Maison Birks, cet hôtel-boutique inauguré en septembre 2018, transpose à l'hôtellerie ce qui fait la réputation de la bijouterie depuis plus de cent ans: luxe, élégance et service hors pair. Henri Brasserie française, un bistro haut de gamme, y est installé au rez-de-chaussée.

1240, rue du Square-Philips • hotelbirksmontreal.com

LES RESTOS

● Moccione

Sympathique et chaleureux, à l'image du quartier familial qui l'accueille, le restaurant italien Moccione, dirigé par des anciens du Toqué!, ne manque pas de charme. Les clients, déjà fidèles, l'aiment pour ses plats réconfortants, sa carte des vins créative et abordable et son service attentif.

OUVERT DU MERCREDI AU DIMANCHE

380, rue Villeray • moccione.com

● Le Kioko

À quelques pas du Marché Atwater, les résidents et visiteurs du quartier Saint-Henri peuvent désormais déguster du poisson cru dans de multiples déclinaisons. Des traditionnels sushis aux pokés, très tendance, en passant par les tartares, les plats du Kioko sont recherchés pour leur fraîcheur, leur qualité et leur présentation.

OUVERT MIDI ET SOIR

3735, rue Notre-Dame Ouest • lekioko.com

● Saison

Ce resto-boutique de quartier sert de bons cafés, des lunches épatants et des pâtisseries qui font craquer petits et grands. Idéal pour les jeunes familles qui aiment se laisser surprendre, Saison offre une carte des vins d'importation privée (et des crayons à colorier!) dans une ambiance conviviale.

OUVERT LE MIDI. Le soir pour événements privés seulement.

51, rue Beaubien Est • facebook.com/boutiquesaison



© RESTAURANT MOCCIONE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ÎLE DE MONTRÉAL

PRINCIPAUX CHANTIERS

POUR LES MOIS DE MARS À MAI 2019

CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT LES SITES turcot.gouv.qc.ca
ET quebec511.info POUR CONNAÎTRE LES ENTRAVES À VENIR.



AUTOROUTES 15, 20 ET 720

ÉCHANGEUR TURCOT

Montréal (arrondissement Le Sud-Ouest)

Bretelle de l'autoroute 15 nord
vers l'autoroute 720 est

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019

Bretelle de l'autoroute 720 ouest
vers l'autoroute 15 nord

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2019

Bretelle de l'autoroute 15 sud
vers l'autoroute 720 est

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2019

Bretelle de l'autoroute 20 est
vers l'autoroute 720 est

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2018

Entrée de l'avenue Girouard
pour l'autoroute 15 sud

- Fermeture complète
- Jusqu'à la fin 2019

Sortie n° 62 - Boul. De La Vérendrye/
Av. de l'Église de l'autoroute 15 sud

- Fermeture complète
- Jusqu'à la fin 2019

Entrée du boulevard De La Vérendrye
pour l'autoroute 15 sud

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019
- Fermetures complètes de nuit ou de fin de semaine de bretelles dans l'échangeur



AUTOROUTE 20 (DU SOUVENIR)

PROJET TURCOT

Montréal (arrondissement de Lachine)

Entrée de l'avenue Saint-Pierre
vers l'autoroute 20 est

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019

Voie de desserte de l'autoroute 20 est
(boulevard Montréal-Toronto)

- Fermeture complète entre le boulevard Saint-Joseph/Rue Saint-Jacques et l'avenue Saint-Pierre
- Jusqu'en 2019



AUTOROUTE 20 ET ROUTE 138 (ÉCHANGEUR MONTRÉAL-OUEST)

PROJET TURCOT

Montréal-Ouest

Bretelles liant l'autoroute 20 et la route
138 (boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue)

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019



AUTOROUTE 20 ET ROUTE 138 (ÉCHANGEUR SAINT-PIERRE)

PROJET TURCOT

Montréal (arrondissement de Lachine)

Bretelle de la route 138 (pont Honoré-
Mercier) à l'autoroute 20 en direction est

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2019



**AUTOROUTE 20
(DU SOUVENIR) ET
BOULEVARD ANGRIGNON
(ÉCHANGEUR ANGRIGNON)
PROJET TURCOT**

Montréal (arrondissement de Lachine)

Boulevard Angrignon

- Fermeture d'une voie sur deux dans chaque direction du boulevard Angrignon dans le secteur de l'échangeur
- À compter de février 2019



**AUTOROUTES 13 ET 40
DANS L'ÉCHANGEUR**

Montréal (arrondissement Saint-Laurent)

Reconstruction du pont d'étagement de l'autoroute 13 au-dessus de l'autoroute 40 et réparation du pont d'étagement de l'autoroute 13 au-dessus du chemin Saint-François

- Fermeture d'une voie de l'autoroute 13 en direction sud
- Fermetures partielles ou complètes de nuit ou de fin de semaine des autoroutes 13 ou 40
- Fermetures partielles ou complètes de nuit, de fin de semaine, ou pour une période prolongée des voies de desserte de l'autoroute 40
- Fermetures de nuit, de fin de semaine, ou pour une période prolongée de bretelles dans le secteur de l'échangeur
- Fermeture complète de nuit du chemin Saint-François
- Déviation et réduction de la largeur des voies des autoroutes 13 et 40
- Chantier en opération jusqu'en 2021



**AUTOROUTE 720
(VILLE-MARIE)
PROJET TURCOT**

Montréal (arrondissement Le Sud-Ouest et Westmount)

Entre l'échangeur Turcot et la sortie n° 3 – Rue Guy/Montréal (centre-ville)

- Fermeture de 1 voie sur 4 en direction est
- Jusqu'en 2019

Entre le tunnel Ville-Marie et l'échangeur Turcot

- Fermeture de 2 voies sur 4 en direction ouest
- Jusqu'en 2019

Entrée Lucien-L'Allier pour l'autoroute 720 en direction ouest

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019

Entrée Du Fort pour l'autoroute 720 en direction ouest

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019



**ROUTE 138
RÉPARATION DU PONT
HONORÉ-MERCIER**

Entre Kahnawake et Montréal (arrondissement de LaSalle)

- Fermetures partielles ou complètes de nuit
- En continu

ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES

ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU
DANS LA CHAMBRE DES MERVEILLES	13 FÉVRIER 2019 AU 5 JANVIER (2020)	POINTE-À-CALLIÈRE
LES RENDEZ-VOUS QUÉBEC CINÉMA	20 FÉVRIER AU 2 MARS	CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE
ILLUMINART	21 FÉVRIER AU 3 MARS	QUARTIER DES SPECTACLES
MONTREAL EN LUMIÈRE	21 FÉVRIER AU 3 MARS	QUARTIER DES SPECTACLES
NUIT BLANCHE À MONTREAL	2 AU 3 MARS	VIEUX-MONTREAL
LES JEUX D'HIVER	26 JANVIER AU 9 MARS	PARC OLYMPIQUE
MONTREAL JOUE	23 FÉVRIER AU 10 MARS	CENTRE-VILLE METRO : MCGILL
GÉNIE AUTOCHTONE – DES INVENTIONS TOUJOURS ACTUELLES	12 OCTOBRE 2017 AU 17 MARS 2019	CENTRE DES SCIENCES
SALON NATIONAL DE L'HABITATION	8 AU 17 MARS	PLACE BONAVENTURE
DÉFILÉ DE LA SAINT-PATRICK DE MONTREAL	17 MARS	CENTRE-VILLE METRO : MCGILL
PARIS EN VITRINE - LES BOUTIQUES AU 18 ^e SIÈCLE	25 AVRIL 2018 AU 24 MARS 2019	MUSÉE STEWART
ART SOUTERRAIN	2 AU 24 MARS	CENTRE-VILLE METRO : MCGILL
MATCHS PRÉPARATOIRES DE BASEBALL PROFESSIONNEL	25 ET 26 MARS	STADE OLYMPIQUE
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ART (FIFA)	19 AU 31 MARS	CENTRE-VILLE METRO : MCGILL
FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA VUES D'AFRIQUE	5 AU 14 AVRIL	CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE
KENT MONKMAN HONTE ET PRÉJUGÉS : UNE HISTOIRE DE RÉSILIENCE	9 FÉVRIER AU 22 AVRIL	MUSÉE MCCORD
PAPILLONS EN LIBERTÉ	28 FÉVRIER AU 28 AVRIL	JARDIN BOTANIQUE
PAPIER FOIRE D'ART CONTEMPORAIN	26 AU 28 AVRIL	GRAND QUAI DU PORT DE MONTREAL
FESTIVAL CHROMATIC	10 AU 17 MAI	USINE C
C2 MONTREAL	22 AU 24 MAI	ARSENAL ART CONTEMPORAIN
FESTIVAL MONDIAL DE LA BIÈRE	22 AU 25 MAI	GARE WINDSOR
JOURNÉE DES MUSÉES MONTREALAIS	26 MAI	CENTRE-VILLE METRO : MCGILL
ÉCHO 67 - LA BIOSPHERE	27 AVRIL 2017 AU 31 MAI 2019	BIOSPHERE, MUSÉE DE L'ENVIRONNEMENT
FESTIVAL GO VÉLO MONTREAL	26 MAI AU 2 JUIN	PARC JEANNE-MANCE
FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES	22 MAI AU 5 JUIN	PLACE DES ARTS
CONCOURS MUSICAL INTERNATIONAL DE MONTREAL (CMIM)	26 MAI AU 6 JUIN	LA MAISON SYMPHONIQUE
ALEGRIA - CIRQUE DU SOLEIL	18 AVRIL AU 16 JUIN	VIEUX-PORT
PRINTEMPS NUMÉRIQUE	21 MARS AU 21 JUIN	QUARTIER DES SPECTACLES
EXPLOSION 67 - TERRE DES JEUNES	16 JUIN 2017 AU 1 ^{er} SEPTEMBRE	CENTRE D'HISTOIRE
THIERRY MUGLER : COUTURISSE	2 MARS AU 8 SEPTEMBRE	MUSÉE DES BEAUX-ARTS
PIKNIC ÉLECTRONIK	19 MAI AU 29 SEPTEMBRE	PLAINE DES JEUX

CONGRÈS - CONFÉRENCES - ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

DÉBUT	FIN	ÉVÉNEMENT	PARTICIPANTS	LIEU
24 MARS	28 MARS	RÉSEAU ENVIRONNEMENT (AMERICANA)	1 200	PALAIS DES CONGRÈS
28 MARS	31 MARS	CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE RINGUETTE A & B	1 240	SPORTPLEXE PIERREFONDS
2 AVR.	4 AVR.	CANADIAN PRODUCE MARKETING ASSOCIATION	830	PALAIS DES CONGRÈS
4 AVR.	6 AVR.	MEETING PROFESSIONALS INTERNATIONAL MPI - PQ	300	HÔTEL BONAVENTURE
10 AVR.	11 AVR.	INSPIRED MINDS - WORLD SUMMIT AI AMERICAS	800	THÉÂTRE ST-JAMES
10 AVR.	13 AVR.	AMERICAN ASSOCIATION OF ENDODONTISTS	3 500	PALAIS DES CONGRÈS
15 AVR.	18 AVR.	ACM - ASSOCIATION FOR COMPUTING MACHINERY	800	FAIRMONT LE REINE ELIZABETH
17 AVR.	18 AVR.	CANADIAN ROOFING CONTRACTORS ASSOCIATION	900	PALAIS DES CONGRÈS
26 AVR.	28 AVR.	PLONGEON - FINA DIVING WORLD SERIES	300	PARC OLYMPIQUE
28 AVR.	1 ^{er} MAI	CONGRÈS ET SALON COMMERCIAL DE L'ICM	5 000	PALAIS DES CONGRÈS
1 ^{er} MAI	5 MAI	INTERNATIONAL SOCIETY FOR AUTISM RESEARCH	2 000	PALAIS DES CONGRÈS
4 MAI	5 MAI	CANADIAN HEALTH FOOD ASSOCIATION	1 500	PALAIS DES CONGRÈS
4 MAI	7 MAI	BAKING ASSOCIATION OF CANADA	3 000	PALAIS DES CONGRÈS
11 MAI	16 MAI	INTERNATIONAL SOCIETY FOR MAGNETIC RESONANCE IN MEDICINE	4 500	PALAIS DES CONGRÈS
15 MAI	19 MAI	SOCIETY OF ENDOMETRIOSIS AND UTERINE DISORDERS	1 500	HÔTEL BONAVENTURE
18 MAI	21 MAI	INTERNATIONAL ANESTHESIA RESEARCH SOCIETY	800	FAIRMONT LE REINE ELIZABETH
20 MAI	24 MAI	IEEE - ROBOTICS AND AUTOMATION SOCIETY	1 800	PALAIS DES CONGRÈS
25 MAI	2 JUIN	IEEE - COMPUTER SOCIETY	1 000	FAIRMONT LE REINE ELIZABETH



Du gros nouveau à Montréal-Trudeau. Le Metris Passenger, en vente chez Mercedes-Benz Laval.

Étonnant :

- fourgonnette de 7 ou 8 passagers offrant une excellente manœuvrabilité en ville;
- accède facilement à tous les stationnements souterrains;
- seule fourgonnette de grandeur intermédiaire vendue au Canada;
- transmission automatique 7G-TRONIC;
- moteur à essence turbocompressé 4 cylindres de 2 L très économique;
- garantie prolongée limitée pouvant aller jusqu'à 6 ans ou 160 000 km;
- programmes d'entretien prépayés offerts.

Pas étonnant :

- nouveau véhicule approuvé par YUL.

Mercedes-Benz

Des fourgons conçus pour durer.



Mercedes-Benz Laval

3131, autoroute Laval Ouest (440), Laval | 450 681-2500, www.mercedes-benz-laval.ca

